



**Conseil national interrégional des Verts
17 & 18 janvier 2009**

Compte rendu des décisions

Référence : 20090117-CR



Conseil national interrégional Déroulement

Samedi 17 janvier 2009

9h45 - 12h45 (*Présidence : Béatrice Chasle et Jean-Louis Roumegas*)

- Adoption de l'ordre du jour
- Calendrier des réunions du Cnir en 2009
- Bilan d'activités des parlementaires + débat
- Axes prioritaires de travail des commissions nationales
- Consolidation de l'Agrément intérieur (dont motion n°1 s'y rapportant)

14h45 - 16h30 (*Présidence : Catherine Grèze et Silvain Pastor*)

- Intervention de Hind Khoury, Déléguée Générale de la Palestine en France
- Débat et adoption d'une résolution des Verts « sur l'agression militaire israélienne à Gaza et sur le conflit israélo-palestinien. »

16h30 - 18h15 (*Présidence : Djamila Sonzogni et Silvain Pastor*)

- Intervention de Cécile Duflot, Secrétaire nationale
- Élection de la Commission Permanente Electorale (CPE)
- Présentation, débat et vote sur le projet de 'Manifesto' du Parti Vert Européen

18h15 – 19h00 (*Présidence : Djamila Sonzogni et Silvain Pastor*)

- Campagne du Rassemblement Europe Ecologie
- Rapport sur la participation des Verts au Comité de Campagne

Dimanche 18 janvier 2009

09h15 – 13h00 (*Présidence : Béatrice Chasle et Jean-Vincent Placé*)

- Rapport du Conseil statutaire
- Campagne du Rassemblement Europe Ecologie
(débat et votes sur les scénarios de 'têtes de listes' Vertes)

14h45 - 16h30 (*Présidence : Françoise Alamartine et Jean-Marc Brulé*)

- Orientations budgétaires
- Motion n°3 'Transparence financière'
- Motion n°5 'RPS'
- Election du Bureau du Cnir

Secrétariat national des Verts - 247 rue du Faubourg Saint Martin- 75010 Paris

Tél. 01 53 19 53 19 - Fax : 01 53 19 03 93

Courriel : cnir@lesverts.fr - <http://www.lesverts.fr>

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-09-001

**Amendement 1 à la proposition
d'ordre du jour : la motion sur la
transparence financière sera traitée
le dimanche matin.**

Pour : beaucoup - Contre : 0. **Adopté.**

Décision Cnir-09-002

**Amendement 2 à la proposition
d'ordre du jour : report au prochain
Cnir de l'élection de la CNPRC.**

Pour : 34 - Contre : 0. **Adopté.**

Décision Cnir-09-005

Vote de procédure.

Dates des prochaines réunions du

Cnir :

21 & 22 mars

13 & 14 juin

26 & 27 septembre

05 & 06 décembre

Pour : beaucoup

Contre : 0

Adopté.

Décision Cnir-09-003

**Amendement 3 à la proposition
d'ordre du jour : ajouter à l'ordre du
jour l'élection de la Commission
Permanente Electorale (le samedi à
16 h 30)**

Pour : beaucoup - Contre : 0. **Adopté.**

Décision Cnir-09-004

Vote de procédure.

Proposition d'ordre du jour.

**Le Conseil national interrégional
des Verts, réuni à Paris les 17 et 18
janvier 2009, adopte l'ordre du jour
de la réunion tel que proposé par le
Collège Exécutif avec les
modifications suivantes :**

- La motion n°3 sur la transparence
financière sera traitée le dimanche
matin,**
- Report au prochain Cnir de
l'élection de la CNPRC,**
- Ajout à l'ordre du jour de l'élection
de la Commission Permanente
Electorale (le samedi à 16 h 30).**

Pour : beaucoup

Contre : 0

Adopté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-09-006

Motion n°1 - Vote indicatif :
Pour faciliter une préparation la plus collective possible des sessions, le Cnir émet le vœu que la totalité des documents qui doivent être débattus en Cnir soient envoyés au plus tard le dernier mardi d'avant la réunion du Cnir.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-09-007

Résolution des Verts « sur l'agression militaire israélienne à Gaza et sur le conflit israélo-palestinien. »

Voir texte en annexe 1
Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-09-008

Election de la commission Permanente électorale (CPE)

	TITULAIRE	SUPPLEANT
EEA	Elise Lowy	Suzanne Auger
EEA	Véronique Massonneau	Géraldine Chalencou
EEA	Maryse Oudjaoudi	Corinne Rufet
EEA	Bernard De Veylder	Patrick Benkemoun
EEA	Lars Kiil-Nielsen	Didier-Claude Rod
EEA	Pierre Minnaert	Stéphane Sitbon-Gomez
OAI	Dominique Cloarec	Elisabeth Loichot
OAI	Michelle Comps	Marie Bouchez
OAI	Michel Bock	Frédéric Benhaim
OAI	Patrick Franjou	Pierre Hémon
OAI	Yann Helary	Didier Quéraud
UNIR	Véronique Billand	Maguitte Chichereau-Dinguirard
UNIR	Christophe Nadjovski	Mathias Chaplain
UNIR	Pierre Serne	Michel Thomas
UEUS	Laurence Abeille	Julie Nouvion
UEUS	David Cormand	Bruno Bernard
UEUS	Thierry Pradier	Jean Desessard
ADEP	Annie Lahmer	Josianne Scheppler
ADEP	Daniel Compère	Sergio Coronado
ADEP	Véronique Moreira	Marie-Isabelle Heck
RECV	Nabila Keramane	Michèle Rubirola

Adopté à l'unanimité.

Document interne aux Verts

Décision Cnir-09-009

Projet de manifeste des Verts européens

Déclaration des Verts

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 17 & 18 janvier 2009, après débat sur le projet de manifeste européen, considère que ce texte est d'une faiblesse extrême, confus et souvent contradictoire avec les combats menés par le groupe Verts-ALE au Parlement Européen. Le Cnir des Verts rejette le projet de manifeste dans son écriture actuelle, et mandate ses délégués pour une transformation en profondeur de ce texte.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-09-010

Vote de procédure.

Proposition d'ordre du jour.

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 18 janvier 2009, adopte l'ordre du jour modifié pour la réunion du dimanche 18 janvier 2009, tel que proposé par le Collège Exécutif.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-09-011

Motion proposée par le Collège Exécutif

Vote par appel nominal

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 17 et 18 janvier 2009, prend acte de l'avancée des travaux au sein du Rassemblement Europe Ecologie pour les élections européennes. Il se félicite du succès que rencontrent les premières réunions de campagne en région. Il prend acte des décisions prises

**Conseil National Interrégional des Verts – Paris – 17 & 18 Janvier
2009**

Compte-rendu des décisions

Page 5

par la délégation verte au comité de campagne le 19 décembre 2008 qui s'inscrivent dans le cadre des mandats donnés :

- par le Cnir de septembre 2008,
- par l'Assemblée générale,
- par le vote unanime du collège Exécutif du 16 décembre 2008

Votants : 116

Exprimés : 74

Pour : 74

Contre : 0

Blancs : 0

Refus de vote : 42

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Décision Cnir-09-012

**Scénarios pour les candidat-e-s
Vert-e-s sur les listes européennes**

Scénario 1	Scénario 2
------------	------------

EST

1) : Andrée Buchmann	1) : Andrée Buchmann
1) : Jacques Muller	1) : Claude Mercier

ILE DE France

1) Karima Delli	1) Karima Delli
2) Suzanne Auger	2) Suzanne Auger
1) Daniel Cohn-Bendit	1) Daniel Cohn-Bendit
2) Pascal Canfin	2) Pascal Canfin

MASSIF CENTRAL CENTRE

1) Guylaine Jeannot-Pages	1) Guylaine Jeannot-Pages
1) Daniel Rondepierre	1) Daniel Rondepierre

NORD OUEST

1) Hélène Flautre	1) Hélène Flautre
1) Ali Rahni	1) Ali Rahni

OUEST

1) Nicole Kiil-Nielsen	1) Janick Moriceau
1) Jean-Philippe Magnen	1) Gérard Borvon

OUTRE MER

1) Raliba Dubois	1) Raliba Dubois
1) Harry Durimel	1) Harry Durimel

SUD OUEST

1) Catherine Grèze	1) Catherine Grèze
1) Jean-Louis Roumégas	1) Jean-Louis Roumégas

SUD EST

1) Michèle Rivasi	1) Michèle Rivasi
2) Malika Benarab-Attou	2) Malika Benarab-Attou
1) Etienne Tête	1) Etienne Tête
2) Norbert Laredo	2) Norbert Laredo

Vote à bulletins secrets

Votants : 117

Abstentions : 2

Nul : 1

Exprimés : 114

Compte-rendu des décisions

Scénario 1 : 65
Scénario 2 : 46
Blancs : 3

2^e tour (à mains levées)

Scénario 1 : beaucoup. **Adopté.**

Contre : 21
Blancs : 3

Décision Cnir-09-013

Motion du Collège Exécutif

**Le Conseil national interrégional
des Verts, réuni à Paris les 17 & 18
janvier 2009, mandate la CPE pour
compléter les listes des
européennes, en ce qui concerne
les candidat-e-s Vert-e-s, pour
validation au prochain Cnir.**

Adopté à l'unanimité

Décision Cnir-09-014

Représentants des Verts au PVE

Titulaires :

Danielle Auroi
Pierre Serne
Didier-Claude Rod
Brigitte Brozio

Suppléants :

Françoise Dandolo
Véronique Moreira
Stéphane Sitbon
Alain Lipietz

Adopté à l'unanimité

Décision Cnir-09-015

Election du Conseil Politique

Vote à bulletins secrets

Collège Elus

Votants : 112
Blancs : 1
Exprimés : 111

UEUS : 20 voix – 18 % - 2 élus
UNIR : 14 voix – 12,6 % - 1 élu
EEA : 29 voix – 26,12 % - 2 élus
RECV : 9 voix – 8,1 % - 1 élu
OAI : 28 voix – 26,12 % - 2 élus
ADEP : 11 voix – 9,9 % - 1 élu

Jean DESESSARD
Michèle PONCET-RAMADE
Marie-Christine BLANDIN
Sébastien BARLES
Corinne RUFET
Clément ROSSIGNOL
Dominique VOYNET
François DE RUGY
Francine BAVAY

Collège Cnir

Votants : 112
Exprimés : 112
UEUS : 20 voix – 17,85 % - 3 élus
UNIR : 14 voix – 12,50 % - 2 élus
EEA : 31 voix – 27,68 % - 4 élus
RECV : 8 voix – 7,14 % - 1 élu
OAI : 28 voix – 25,00 % - 4 élus
ADEP : 11 voix – 9,82 % - 1 élu

Laurence ABEILLE
Alexandre JURADO
Pascale DEBORD
Mireille FERRI
Yves COCHET
Jérôme GLEIZES
Géraldine CHALENCON
Pierre MINNAERT
Gwendoline DELBOS-CORFIELD
Dan LERT
Alain LIPETZ
Danielle AUROI
Patrick FRANJOU
Andrée BUCHMANN
Yves CONTASSOT

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-09-016

Orientations budgétaires

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 18 janvier 2009, accepte le report du vote d'un budget prévisionnel à la session du Cnir de mars 2009, et, d'ici là, adopte les orientations budgétaires proposées par le Trésorier national.

Pour : beaucoup

Contre : 0

Abstentions : 5

Adopté.

Contre : 43

Rejeté

Décision Cnir-09-017

Motion n°3 – vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 18 janvier 2009, accepte le report au prochain Cnir de l'étude de la motion n°3.

Pour : beaucoup

Contre : 13

Adopté.

Contre : 0

Abstentions : 28

Refus de vote : 1

Adopté.

Décision Cnir-09-017

Conseil statutaire – vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 18 janvier 2009, accepte le report au prochain Cnir de l'élection de membres du CS, assorti de la prolongation du mandat des sortants jusqu'à la prochaine session du Cnir.

Pour : beaucoup

Contre : 9

Abstentions : 2

Refus de vote : 1

Adopté.

Décision Cnir-09-020

Election du Bureau du Cnir

Votants : 89

Nul : 1

Exprimés : 88.

Seuil d'élection : 53 voix

Thierry Pradier : 47

Michel Bock : 36

Silvain Pastor : 57. Elu.

Guillaume Fillon : 10

Maria Portugal : 48

Mylène Stambouli : 44

Décision Cnir-09-018

**Amendement 1 à la motion n° 5
'RPS'**

Ajouter à la fin de la motion les mots :
« prenant en considération le courrier de RPS »

Pour : 37

Annexe 1

**Déclaration des Verts sur l'agression militaire israélienne à Gaza
et sur le conflit israélo-palestinien**

Les Verts expriment leur horreur et leur indignation face à l'agression militaire israélienne déclenchée le 27 décembre 2008 à Gaza par des bombardements aériens massifs suivis d'une offensive terrestre. Les dirigeants israéliens ont voulu justifier cette attaque comme une réaction à des tirs de roquettes sur Israël que le Hamas a repris après plus de 6 mois d'une trêve rompue par les Israéliens eux-mêmes le 4 novembre. Cette offensive, pratiquée en toute connaissance de cause dans un territoire surpeuplé et exiguë (environ 1,5 millions sur un territoire d'environ 40 km de long sur 10 de large) à peine grand comme un département français, ne pouvait qu'amener d'innombrables « bavures ». Des écoles, des universités, des bâtiments officiels, des mosquées, des habitations ont été bombardés, y compris l'école de l'ONU de Fakhura dans le camp de réfugiés de Jabaliya. En moins de trois semaines, le bilan des victimes dont la plupart sont des civils, est terrifiant : plus d'un millier de morts dont près de 300 enfants et plus de 4000 blessés. La population, désarmée, soumise depuis des années à un blocus impitoyable, enfermée dans une prison à ciel ouvert, subit un châtement collectif. Elle est dans l'incapacité de fuir les bombardements et les combats, manque d'eau, d'électricité, de nourriture, les hôpitaux encombrés n'arrivent plus à soigner les blessés... Le carnage de Gaza constitue une nouvelle tâche de sang sur l'histoire d'Israël, après Deir Yassine, Sabra et Chatila, Jénine.

Les Verts considèrent que cette agression israélienne viole gravement les Conventions de Genève et le droit humanitaire international, qu'elle est constitutive de crimes de guerre, et que les dirigeants politiques qui l'ont décidée devront en rendre compte devant la Cour pénale Internationale.

Les Verts prennent part au vaste mouvement de protestation et de solidarité avec le peuple palestinien qui s'est développé à travers le monde. Ils se sont joint aux centaines de milliers de personnes qui ont manifesté samedi dernier en France pour demander le cessez le feu, le retrait des troupes israéliennes, la fin du blocus de Gaza. Hélène Flautre, présidente Verte de la Sous-Commission des droits de l'Homme de l'UE, s'est rendue à Gaza pour évaluer la situation et les besoins humanitaires. Juste avant l'agression, Cynthia Mc Kinney, candidate des Verts des Etats-Unis à la récente élection présidentielle américaine, était sur un bateau qui tentait d'apporter de l'aide humanitaire à Gaza, qui a été endommagé dans les eaux internationales par un navire militaire israélien et a dû se réfugier au Liban.

Les Verts regrettent que la forte mobilisation des opinions publiques n'ait pas été relayée par la communauté internationale qui, au delà d'appels au cessez-le-feu convenus et au delà des condamnations de principe n'a pas su montrer la fermeté nécessaire ni brandir la menace de sanctions pour obtenir la cessation de l'agression israélienne. Au contraire la décision de l'UE, en décembre, sous la présidence française, de renforcer (« rehausser ») la coopération économique et politique avec Israël sans aucune condition a donné un signal favorable à l'agression israélienne.

Les Verts rappellent qu'ils ont toujours pris en compte les légitimes aspirations des peuples israélien et palestinien dans la recherche d'une solution négociée au conflit, et qu'entre autres initiatives, ils furent les premiers, le 10 octobre 1993, à la suite de la signature des

Conseil National Interrégional des Verts – Paris – 17 & 18 Janvier 2009

Compte-rendu des décisions

Page 9

accords d'Oslo le 13 septembre, à recevoir à l'Assemblée nationale dans le cadre de leur Conseil National Inter-régional (Cnir), le ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Israël, Itzhak Eldan, et la déléguée générale de la Palestine en France, Leila Chahid. Leur poignée de main fut acclamée debout par les membres du Cnir.

Les Verts ne sauraient considérer la dramatique offensive en cours à Gaza hors de son **contexte historique**, celui d'un conflit vieux de 60 ans, dont les chances de règlement pacifique paraissent plus que jamais éloignées, compte tenu de l'échec des différents processus de paix d'une part, compte tenu de la politique unilatérale d'Israël d'autre part, qui a conduit le peuple palestinien à subir une politique brutale et continue d'expansion des colonies, d'enfermement dans des territoires bouclés (Gaza) ou parcellisés par des centaines de barrages israéliens (Cisjordanie), vivant dans la pauvreté, dans un sentiment d'humiliation et d'absence de perspective politique qui génère désespoir et révolte.

Les Verts rappellent que la création de l'Etat d'Israël suite à la dernière guerre mondiale, pour légitime qu'elle ait pu paraître suite à la Shoah, s'est néanmoins faite au détriment de la population palestinienne vivant sur place dont une grande partie (plus de 700 000 personnes) a été contrainte à l'exil suite au conflit israélo-arabe de 1948. Ils rappellent qu'à la suite de ce conflit l'Etat palestinien prévu par le plan de partage de la Palestine de l'ONU de 1947 n'a pu voir le jour, et qu'une partie des territoires qui lui étaient dévolus a été occupée militairement par Israël en 1948 et une autre à l'issue de la guerre des 6 jours en 1967. Ils rappellent qu'aujourd'hui encore, les questions des réfugiés et de la restitution des terres nécessaires à la création d'un Etat palestinien viable demeurent cruciales pour un règlement politique du conflit.

Les Verts rappellent que depuis 40 ans, Israël, grâce, pour l'essentiel, au soutien indéfectible des Etats-Unis, viole en toute impunité le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité (notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) lui enjoignant de respecter les frontières de 1967. Ils considèrent que cette violation permanente, que jamais la communauté internationale n'a osé faire respecter, est à la source de la perpétuation du conflit israélo-palestinien et de tous ses développements dramatiques.

Les Verts rappellent que l'objectif des différents pourparlers de paix (Oslo, Camp David, Taba, initiative de Genève, « feuille de route du Quartet » (ONU, UE, Etats-Unis, Russie), initiative d'Annapolis plus récemment) a toujours été de parvenir à un règlement négocié du conflit qui permette de parvenir à la coexistence pacifique de deux Etats, l'un israélien, l'autre palestinien, dans des frontières sûres et reconnues, ce qui passe évidemment par la création d'un Etat palestinien. Or, Israël tout au long de ces négociations et jusqu'aujourd'hui, n'a jamais cessé sa politique de développement des colonies dans les territoires palestiniens (hormis son démantèlement unilatéral des colonies de Gaza en 2005), qui en réduisant et fragmentant la Cisjordanie, rend chaque jour plus difficile la création d'un Etat palestinien viable, comme plusieurs diplomates l'ont dénoncé depuis des années, tel Alvaro de Soto. Empêcher chaque jour davantage un Etat palestinien dont on négocie la création, voici une étrange manière de procéder, sauf à vouloir créer des « bantoustans » palestiniens.

Les Verts, en tant que mouvement pacifiste condamnent bien sûr comme ils l'ont toujours fait les attentats et les actions militaires contre des victimes civiles, ils défendent comme ils l'ont toujours défendu le droit à la sécurité de la population israélienne aussi bien que de la population palestinienne. Ils condamnent à ce titre les tirs de roquettes du Hamas. Les

Conseil National Interrégional des Verts – Paris – 17 & 18 Janvier 2009

Compte-rendu des décisions

Page 10

centaines de morts palestiniens des 2 dernières semaines, comme les 34 morts israéliens victimes de tirs de roquette ces cinq dernières années, ne peuvent que soulever une émotion légitime. Les Verts notent toutefois que même la communauté internationale, pourtant complaisante vis-à-vis d'Israël, a dénoncé le caractère disproportionné de la riposte israélienne..

Les Verts ne partagent pas l'hypocrisie de la communauté internationale, plus particulièrement des Etats-Unis, de l'UE et de la France, qui tendent à placer sur le même plan et à exiger les mêmes garanties de sécurité entre l'opresseur et l'opprimé, l'occupant et l'occupé, un Etat israélien doté d'une des armées les plus puissantes du monde, lié par des obligations internationales, et un peuple palestinien sans Etat, sans perspective politique, vivant sous domination, dont la frange extrémiste du Hamas se livre à des attentats largement perçus comme des actes de résistance, vecteurs de dignité. Le sentiment existe que c'est grâce la résistance armée du Hezbollah qu'Israël s'est retiré du Liban, et que seule la lutte armée paye face à Israël. Les Verts considèrent que dans un conflit du fort au faible, la part essentielle de responsabilité revient au fort.

Les Verts rappellent que les élections législatives tenues en 2006 dans les territoires palestiniens ont été voulues, soutenues et surveillées par la communauté internationale, qu'elles ont été reconnues libres et transparentes, fait rare dans le monde arabe, et qu'elles ont donné la majorité, à Gaza, au mouvement politico-religieux extrémiste du Hamas, dont l'attitude de résistance armée a été perçue par la population comme son meilleur rempart face à l'unilatéralisme brutal d'Israël et à l'impuissance de l'Autorité palestinienne confronté à cet unilatéralisme. Le fait que la Hamas, soutenu par l'Iran, apportait des services au public, sociaux, éducatifs et médicaux, a également pesé face à la corruption de l'administration du Fatah.

Le Hamas par ses attentats meurtriers, par son extrémisme politique, par son fanatisme religieux et son mépris des droits des femmes, ne peut avoir en aucun cas le soutien politique de Verts. Cependant, les Verts reconnaissent qu'il a été élu démocratiquement, et qu'il est un acteur incontournable. C'est pourquoi, ils ont immédiatement critiqué l'attitude de la communauté internationale, particulièrement des Etats-Unis et de l'UE, qui tout en reconnaissant le caractère démocratique des élections législatives de 2006, n'en ont pas reconnu le résultat et ont suspendu leur aide et leur coopération au gouvernement palestinien, sauf à ce que le Hamas renonce à la violence, reconnaisse le droit à l'existence d'Israël et respecte les engagements antérieurs de l'Autorité palestinienne, c'est-à-dire renonce à son programme et se renie. En ne coopérant pas avec le gouvernement d'union nationale palestinienne constitué quelques mois après par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, Israël, les Etats-Unis et l'UE ont favorisé la partition de fait entre Gaza, contrôlée par le Hamas depuis son coup de force s de 2007 et la Cisjordanie, et, de fait, renforcé l'influence du Hamas.

Les Verts rappellent que les extrémistes des deux camps se renforcent depuis toujours mutuellement, et que les actions violentes des uns alimentent systématiquement les ripostes des l'autres dans un cercle vicieux sans fin où les populations sont prises en otage et où les perspectives de paix s'éloignent toujours davantage. Il est d'ailleurs à noter qu'Israël a longtemps favorisé le Hamas pour mieux affaiblir son interlocuteur nationaliste laïc du Fatah.

Les Verts condamnent les tirs de roquette du Hamas d'abord parce qu'ils sont cruellement

meurtriers, militairement inutiles, mais aussi parce qu'ils étaient conçus comme un moyen de discréditer le président Mahmoud Abbas en démontrant son incapacité à réagir face à une brutale intervention israélienne. Le Hamas a pris la responsabilité de jouer la politique du pire au détriment de son propre peuple, pour le plus grand bénéfice de ses adversaires israéliens, en lui fournissant le prétexte d'une « riposte ».

En effet, les Verts observent que l'intervention israélienne intervient selon un agenda précis, à deux mois des élections législatives israéliennes et à quelques jours de l'investiture du nouveau président américain Barack Obama, dont les dirigeants israéliens craignent qu'il ne leur soit moins systématiquement favorable que le président Bush. Cette intervention, voulue par le Premier Ministre Ehud Olmert, le ministre des Affaires étrangères Ehud Barak et la ministre des relations étrangères Tzepi Livni, a pour but d'afficher leur fermeté face au Hamas pour gagner des sièges aux législatives. Des centaines de morts et des milliers de blessés pour gagner quelques milliers de voix, jamais un vote n'aura coûté autant de vies humaines !

Mais, par cette agression à courte vue politique, Israël adopte une stratégie meurtrière et suicidaire, un véritable crime contre l'Etat d'Israël pour reprendre l'expression du pacifiste israélien Uri Avnery, du mouvement Gush Shalom (Bloc de la Paix). En effet, l'Etat d'Israël nuit tellement à sa propre image dans le monde qu'il met en péril son propre avenir dans la communauté mondiale, il est en train de détruire sa propre légitimité aux yeux du monde arabe, de la Mauritanie à l'Irak, aux yeux du monde musulman, du Nigéria à l'Indonésie, et plus largement encore auprès des opinions publiques occidentales qui lui sont plus favorables. Cette légitimité si chèrement acquise, au nom de la Shoah, puis par les négociations de paix et par la reconnaissance mutuelle de l'OLP et de l'Etat d'Israël, cette légitimité et cette reconnaissance mutuelles proposées par la Ligue Arabe, à Beyrouth en 2002, en échange d'un retour aux frontières de 1967, de la création d'un Etat palestinien, et d'une « solution juste au problème des réfugiés », proposition à laquelle Israël n'a jamais donné suite. Les Etats de la Ligue arabe ne sont pas des philanthropes, ils considèrent que la stabilité de leurs régimes dépend de la résolution du conflit israélo-palestinien qui ne fait qu'attiser l'extrémisme chez eux.

Par cette agression, Israël accroît les tensions, risque de générer de nouvelles vagues de terrorisme., il nuit à la paix et à la stabilité régionale et mondiale et ne fait que renforcer les partisans de la guerre de civilisation, du communautarisme, du racisme et de l'antisémitisme, partout dans le monde. Les Verts refusent toute instrumentalisation communautaire et toute importation du conflit israélo-palestinien, qui est un conflit politique sur lequel chaque citoyen doit pouvoir porter son jugement propre indépendamment de toute appartenance communautaire. Les Verts condamnent tout acte ou parole antisémite ou islamophobe. Les Verts condamnent toute assimilation du peuple israélien, qui comporte des mouvements de paix, à la politique des dirigeants israéliens comme ils condamnent toute assimilation du peuple palestinien, qui comporte des mouvements de paix, à la politique du Hamas.

L'agression israélienne est d'autant plus tragique qu'elle est complètement contre-productive. Censée affaiblir militairement durablement le Hamas, elle ne peut que le renforcer politiquement, lui faire gagner sur le terrain politique cette guerre asymétrique qu'il ne peut remporter sur le terrain militaire. Censée garantir la sécurité des citoyens d'Israël, elle ne fait qu'aggraver pour longtemps son insécurité en développant la haine et le ressentiment. Paradoxalement, l'Autorité palestinienne et le Fatah étant davantage encore

discrédités, Israël risque de n'avoir d'autre choix que de négocier avec le Hamas.

Israël pratique dans les territoires palestiniens une politique colonialiste d'occupation, qui suscite naturellement une résistance, comme celle qu'ont connue la France, l'Angleterre ou l'Espagne, de l'Algérie à l'Inde et de l'Amérique latine à l'Afrique noire.. Israël ne pourra faire la paix qu'avec son ennemi, mais détient dans ses prisons le seul interlocuteur encore un peu crédible, Marwan Barghouti

Une solution négociée du conflit est encore possible, mais pour cela il faut que les deux peuples trouvent en eux-mêmes la voie de la paix. Ils ne pourront y parvenir que s'ils cessent d'affirmer leur propre légitimité vécue comme incontestable en niant celle de l'autre, en cessant de justifier la mort des enfants des autres au nom :de la protection des siens. Ils ne pourront le faire que si chacun renonce à ses utopies, celle du Grand-Israël comme celle d'une Grande Palestine, celle du Hamas qui persiste à nier le droit à l'existence d'Israël et celle d'Israël qui continue la colonisation envers et contre tout. Ils ne pourront le faire que s'ils renoncent à une partie de leur rêve, que s'ils renoncent à une partie de leurs revendications territoriales, qui doivent être fondées sur le droit international, c'est à dire le respect des frontières de 1967. C'est le principe de « la terre contre la paix ». Ils ne pourront y parvenir que s'ils bénéficient d'une très forte incitation et d'un très fort appui internationaux.

Pour l'ensemble de ces raisons, les Verts :

- Condamnent l'agression militaire israélienne en cours à Gaza : elle est moralement inacceptable et politiquement sans issue
- Demandent un cessez le feu immédiat, le retrait des forces israélienne et le libre accès à Gaza, en particulier pour les organisations médicales et humanitaires ainsi que pour les journalistes.
- Demandent que les responsables israéliens des crimes de guerre commis depuis le 27 décembre soient déférés au Tribunal pénal International.
- Expriment leur solidarité à la population palestinienne et aux courageux mouvements de paix israéliens et palestiniens : les Verts continueront d'agir avec tous les mouvements qui prônent la paix dans la région.
- Condamnent et demandent l'arrêt de toute forme d'action violente contre des civils de part et d'autre, en particulier les tirs de missiles du Hamas sur la population israélienne.
- Demandent à la communauté internationale, plus particulièrement à l'UE et à la France, une grande fermeté à l'égard d'Israël, et des sanctions si Israël continue d'ignorer les appels au cessez-le-feu de l'ONU, de la Croix Rouge et des institutions internationales.
- Demandent à l'UE de remettre en cause les accords d'association et de coopération avec Israël, conformément aux clauses de défense des droits de l'homme qu'elles contiennent. Ils appuient la décision du Parlement Européen, lors de sa session de novembre 2008, de geler ce rehaussement suite à la rupture de la trêve par Israël le 4 novembre, position qu'il a rappelée unanimement par son vote du 15 janvier 2009, suite à l'offensive israélienne.
- Demandent au nouveau président américain, Barack Obama, de cesser le soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël : il en va de l'image dans le monde et de l'intérêt aussi bien des Etats-Unis que d'Israël.
- Dénoncent la violation permanente et en toute impunité par Israël du droit international et des résolutions de l'ONU, particulièrement des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) demandant le respect des frontières de 1967 ; les Verts demandent le retrait des forces israéliennes des territoires occupés..

Document interne aux Verts

- Dénoncent la politique permanente d'extension des colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem, ainsi que sa politique de démolition d'habitations palestiniennes à Jérusalem-Est, dans la vallée du Jourdain et ailleurs ; demandent le démantèlement de ces colonies, comme Israël l'a fait unilatéralement à Gaza en 2005.
- Dénoncent la construction et demandent le démantèlement du Mur de séparation construit par Israël au mépris de l'avis de la Cour internationale de Justice l'ayant déclaré illégal le 9/7/2004 ; ce mur annexe 30 % de la Cisjordanie.
- Demandent une solution juste du problème des réfugiés : il faut que l'Etat d'Israël reconnaisse le dommage causé aux Palestiniens lors de sa création ; les réfugiés ont droit au retour dans leurs foyers ou conformément aux résolutions de l'ONU à l'octroi par Israël d'indemnités.
- Demandent la libération des prisonniers palestiniens, qui comptent plusieurs dizaines députés du Hamas et Marwan Barghouti qui pourrait jouer un rôle fondamental dans le processus de paix.
- Demandent un règlement équitable de la gestion de l'eau.
- Demandent l'embargo sur les ventes d'armes à destination des pays belligérants.
- . Demandent la dénucléarisation du Proche et Moyen Orient, adossé à un traité (comme les traités pour la dénucléarisation de l'Amérique du Sud, l'Antartique, l'océan Pacifique).
- . Demandent un désarmement nucléaire et l'arrêt de tout programme d'armes nucléaires conformément aux résolutions de l'ONU tant pour Israël, l'Iran, etc.
- Demandent le déploiement rapide d'une force onusienne de protection des populations civiles de part et d'autre de la frontière de 1967.
- Réitèrent leur position de toujours en faveur d'un règlement politique négocié du conflit permettant la coexistence pacifique de deux Etats viables, l'Etat d'Israël et l'Etat de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale de ce dernier, et un lien physique entre la Cisjordanie et Gaza, dans des frontières sûres et reconnues ; il ne peut y avoir de paix durable que si elle est fondée sur la justice, la sécurité et la réciprocité.
- Demandent à l'ONU la Communauté internationale, particulièrement au Quartet ONU, UE, Etats-Unis, Russie, et à la Ligue Arabe de mobiliser tous ses efforts pour mettre en place un processus de médiation afin de sortir de ce conflit qui envenime le monde depuis plus de soixante ans et permettre l'établissement d'une paix juste et durable. relancer sous ses auspices des négociations entre Israël et les autorités palestiniennes afin de résoudre ce conflit qui envenime le monde depuis plus de soixante ans.